

REPONSE DE M. JEAN BIANCUCCI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. ROMAIN COLONNA
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »

OBJET : Pulluzione di i porti : calindariu è mitudulugia

Vi ringraziau, ò sgiò cunsiglièru, d'avve parlatu una volta di piu, un n'è mica a prima volta, di sa problematica di i porti, di u mare et di a pulluzione.

C'est vrai que l'actualité de cette année 2019 a été riche de ce point de vue pour tout ce qui concerne la thématique de l'énergie. Mais, bien entendu, nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de parler, d'échanger, d'expliquer cette problématique de la pollution de l'air et, bien entendu, vous le savez, depuis le schéma Climat Air énergie, nous avons élaboré une stratégie.

Vous citez, et c'est tout-à-fait une bonne chose, le Conseil de l'énergie, de l'air et du climat qui s'est tenu en début de mois.

Vous soulignez cette volonté, et je voudrais remercier une fois de plus, tous les participants à ce conseil, pour la belle unanimité qu'il y a eu dans les choix stratégiques et notamment en ce qui concerne la massification en matière de maîtrise de l'énergie et puis des ENr. Il y a eu aussi, vous le savez, le nouveau dimensionnement de la centrale du Ricantu et puis, bien entendu, cette alimentation qui se ferait au gaz.

Vous faites référence aussi à la rencontre qui s'est faite des parties prenantes du monde maritime le 4 octobre dernier, donc il y a quelques jours et il a été convenu, à cette occasion, la mise en place d'un groupe de travail technique afin d'étudier les voies et moyens pour relever ce défi.

Et puis, vous faites état aussi des deuxièmes journées méditerranéennes air et ports qui se sont tenues à Ajaccio dernièrement le 11 octobre sous l'égide de Qualitair Corse et d'AtmoSud.

Ces échanges ont permis de faire l'état des lieux des connaissances actuelles en termes d'impact de la pollution mais cela a aussi permis d'inventorier toutes les initiatives en cours par les différents opérateurs qui ont été mis à contribution.

Pour répondre précisément à votre demande et au rôle de la Collectivité, comme nous l'avons indiqué lors du dernier conseil, l'Agence de l'Urbanisme qui a en charge la problématique de l'air, de l'énergie et du climat, travaille de manière très active, avec ses partenaires, vous le savez, à la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE). Nos travaux d'ailleurs vous seront soumis très prochainement.

Dans ce cadre, nous proposons d'étudier différents scénarii, et par la même, bien entendu, l'utilisation de technologies nouvelles, qui peuvent être couplées à l'électrification à quai des navires.

Nous avons eu, je crois, en début de mandature, à en parler. Maintenant il faut que nous rentrions dans une phase plus active. Il s'agit de l'hydromaréthermie et de la problématique de la source hydrogène, ou même, éventuellement, de la combinaison des deux.

Je voudrais rappeler que ces technologies permettent, à la fois de :

- soulager le réseau électrique,
- réduire les frais d'abonnement,
- réduire la pollution in situ sur les ports et puis, il faut savoir que la climatisation des navires n'est plus produite via la combustion de diesel,
- et puis il faut réduire la pollution dans l'environnement des centrales, on en parle d'ailleurs depuis longtemps.

En complément de ces réflexions sur l'éventail de solutions techniques, nous allons travailler sur un panel particulier :

- Tout d'abord, un travail collaboratif entre les services centraux de la Collectivité de Corse, les Agences et Offices pour les études/prospections liées à l'activité portuaire ;
- Deuxièmement, un financement d'études sera à envisager via des fonds provenant notamment de la future PPE ;
- Troisièmement, je vous annonce et je vous propose la réunion d'un Conseil de l'Energie de l'Air et du Climat, 1er semestre 2020, pour présenter les travaux qui auront été effectués et ajuster la stratégie en la matière.

Enfin, je souhaite également porter à votre connaissance, monsieur le Conseiller, mesdames et messieurs les Conseillers, je connais votre intérêt à toutes et à tous sur cette question, que l'Agence de l'Urbanisme a émis un certain nombre d'observations concernant l'enquête publique du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région ajaccienne, requalifié au terme de cette procédure, en Programme Local d'amélioration de la Qualité de l'air.

Je tiens nos remarques, bien entendu, à votre disposition.